

M. Gleave: Il peut prélever sur les cultivateurs un taux d'intérêt et, en fait d'amélioration, c'est ce qu'on peut attendre des gens au pouvoir. A présent, ils peuvent prélever un taux d'intérêt, ce qu'ils ne pouvaient faire précédemment.

L'hon. M. Olson: Et consentir des prêts pour d'autres céréales également.

M. Boulanger: Vous voulez faire la politique de la Saskatchewan. Soyez honnête. Ne restez pas socialiste toute votre vie.

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas pourquoi ces députés d'en face semblent croire que je me préoccupe de la politique de la Saskatchewan. S'il en était ainsi, je me trouverais dans la même catégorie que le ministre responsable de la Commission du blé.

M. Boulanger: N'en dites pas davantage.

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'amabilité de demander au député d'en face d'attendre que j'aie fini.

M. Boulanger: Il ne comprend pas votre anglais.

M. Gleave: A propos de la politique de la Saskatchewan, voici ce qu'on peut lire dans un article du *Citizen* d'Ottawa, au sujet du ministre responsable de la Commission du blé:

Il ajouta en souriant qu'il était convaincu que le premier ministre Thatcher ne manquerait pas de faire valoir cette vente de blé aux yeux des électeurs de la Saskatchewan au cours des prochaines semaines.

Voici ce que disait l'article plus haut:

M. Lang a exprimé l'avis que cette vente considérable était le résultat de la récente visite du premier ministre Trudeau en Union soviétique.

Ma foi, les gars d'en face avaient bien calculé leur coup. N'essayez donc pas de me faire marcher à propos de la politique en Saskatchewan.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir sur les programmes du gouvernement. Après les paiements anticipés il a lancé le projet LIFT en annonçant qu'il avancerait 100 millions de dollars. Quelqu'un a prétendu l'autre jour que l'engagement comportait un montant plus élevé, mais ce fut démenti. Le gouvernement est donc intervenu en promettant 100 millions. D'après les chiffres donnés par le ministre il y a quelques instants le montant réellement disponible s'est établi à près de 60 millions. Savez-vous, monsieur l'Orateur, que les cultivateurs essaient encore de percevoir le reste de cet argent? Nous avons passé le temps des semailles cette année et ils avaient entrepris leurs démarches dès l'année dernière.

Une autre réponse du ministre à la situation a été de dire aux agriculteurs de cesser de cultiver le blé et de ne pas augmenter leurs cultures d'orge et de colza. En fait, il leur a dit de fermer boutique. Heureusement pour le gouvernement, les cultivateurs n'ont pas vraiment suivi son conseil. Ils ont semé de l'orge. Ils ont semé du colza. Et ils en ont ensemencé d'assez grandes superficies. Ils ont continué de cultiver le blé. Sinon, les ventes de colza et d'orge dont le ministre se vante n'auraient pu avoir lieu. Si les agriculteurs avaient suivi les conseils du ministre sans portefeuille responsable de la Commission du blé, les ventes dont le gouvernement s'enorgueillit n'auraient pu avoir lieu faute de grain.

Vous le savez, monsieur l'Orateur, on peut débiter des chiffres et dire toute sorte de choses. Mais voilà les faits.

Les programmes du gouvernement ont vraiment bouleversé les techniques agricoles. Heureusement, le printemps n'a pas été venteux; autrement, je me demande quel désastre nous aurions eu. Puis, le gouvernement s'amène et presse le bouton de nouveau. Dès octobre 1970, on a proposé certaines formules de paiements aux cultivateurs de l'Ouest. Il existe déjà un certain nombre de propositions qui, d'après le ministre, feront un jour l'objet de mesures législatives. Entre autres, on se propose de consacrer 100 millions de dollars pour aider à combler les déficits actuels. L'idée remonte au mois d'octobre 1970 et depuis lors, on fait miroiter ces 100 millions de dollars aux yeux des cultivateurs. Je pourrais continuer.

• (3.20 p.m.)

En octobre, on a annoncé certains projets. Puis, le 1^{er} mars, la Chambre, a été saisie d'une déclaration concernant les paiements initiaux pour le blé, l'avoine et l'orge. Le 9 mars, ce fut la révision finale des propositions relatives à la politique céréalière, lesquelles furent déposées à la Chambre et devaient être mises définitivement au point au cours de la quinzaine suivante. Le 15 mars, la Chambre fut saisie des propositions révisées et un débat s'engagea à leur sujet et enfin, le 29 avril, le gouvernement déposa à la Chambre un projet de loi définitif.

Encore une fois, on fait alterner les promesses et les menaces, méthode qui a déjà servi à propos du programme LIFT. A l'époque, on disait d'une part: «Nous pensons que vous avez intérêt à accepter le programme LIFT» et l'on faisait remarquer, d'autre part: «Dans le cas contraire, vous y perdrez à cause du système de permis pour les livraisons de céréales.» Aux termes du programme à l'étude, on dit aux cultivateurs: «Certes, nous pouvons vous accorder 100 millions, mais nous avons mis au point un programme qui déterminera votre avenir pour les années à venir et, avant de toucher les 100 millions, vous devrez vous engager.» Depuis le temps que l'on promet 100 millions aux cultivateurs, faut-il s'étonner qu'à chacune de nos visites dans nos circonscriptions, les gens nous demandent quand on leur versera ce paiement à l'acre? Faut-il s'étonner que les gens nous écrivent pour savoir ce qu'il en est de ce paiement? Nous ne pouvons que répondre: «Le paiement aura lieu lorsque le gouvernement sera prêt.»

Le ministre a accusé l'opposition de retarder le paiement. J'ai parlé du temps qu'il a mis à nous présenter la mesure. Il aurait pu libérer cet argent n'importe quand après le 29 octobre 1970, après avoir annoncé le programme. Tout ce que nous demandons dans notre motion, c'est que le gouvernement fasse maintenant ce qu'il a promis de faire. Personne ne lui demande d'établir de nouvelles propositions. Tout ce que nous voulons, c'est que le gouvernement fasse immédiatement ce qu'il a annoncé, car le temps presse. Mais je suppose que c'est trop espérer. Pourtant, si le gouvernement agissait, les cultivateurs de l'Ouest lui en sauraient certainement gré.

Le ministre a dit que la situation n'était pas si grave. Je connais des cultivateurs qui sont tenus de rembourser des prêts destinés aux améliorations agricoles et qui en sont incapables, faute d'argent. J'en connais qui ont dû demander à la Société du crédit agricole de leur accorder un délai, car ils n'ont pas assez d'argent pour rembourser ces prêts. Il ne s'agit pas d'irresponsables; ce sont des cultivateurs moyens bien installés.